Ô Messager d'Allah ! Peut-on dormir en état d'impureté majeure ? - Oui, dit-il, si on fait les ablutions avant !

Abdullah ibn 'Umar (qu'Allah l’agrée, lui et son père) relate que 'Umar demanda au Prophète (sur lui la paix et le salut) : « Ô Messager d'Allah ! Peut-on dormir en état d'impureté majeure ? - Oui, dit-il, si on fait les ablutions avant ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Umar ibn-Al-Khaṭṭâb (qu'Allah l'agrée) demanda au Prophète (sur lui la paix et le salut) : si quelqu'un est en état d'impureté majeure au début de la nuit suite à des rapports charnels avec sa femme (même s'il n'a pas éjaculé), ou suite à un rêve érotique, peut-il dormir dans cet état ? Le Prophète (sur lui la paix et le salut) donna la permission de dormir dans cet état d'impureté majeure à condition de l'alléger en faisant les ablutions.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3021